

Wittelsheim – Zone d’Activités Economiques Amélie I – Tranche 3

PA 11 : Attestation de la garantie d’achèvement des travaux

PA 12 : Engagement du lotisseur

ATTESTATION et ENGAGEMENT

Mulhouse Alsace Agglomération, propriétaire de la ZAE Amélie I tranche 3, s’engage à réaliser les voies, voiries, réseaux et équipements communs du lotissement suivant les règles de l’art, conformément au programme des travaux. L’achèvement des travaux est prévu pour le 2^{ème} trimestre 2022.

Par ailleurs, Mulhouse Alsace Agglomération restera propriétaire de la ZAE Amélie I tranche 3 et en assurera l’entretien ultérieur.

Fait à MULHOUSE, le

Thierry BELLONI
Vice-Président m2A en charge de l’aménagement
du territoire